



Wallonie

Commune de Manage

I URBANISME

II AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est M. Thierry BOTTEMANNE demeurant à 7170 Bois-d'Haine - Rue de la Liberté, 8.

Le terrain concerné est situé à Manage, Rue de la Liberté, 8 et cadastré division 2, section B n°136H5.

Le projet consiste en Régularisation de la construction d'une véranda et présente les caractéristiques suivantes :

"La construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions "

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables, à l'adresse suivante : Place Albert 1er, 1 à 7170 Manage. (Art. D.I.16 §1^{er} : les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août et du 24 décembre au 1er janvier.)

- du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00
- et sur rendez-vous (service Urbanisme – 064/518.267).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service urbanisme – téléphone 064/518.267 - mail urbanisme@manage-commune.be, dont le bureau se trouve Place Albert 1er, 1 à 7170 Manage.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16/05/2022 au 30/05/2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Place Albert 1er, 1 à 7170 Manage,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@manage-commune.be

La Directrice générale f.f.,

Evelyne LEMAIRE.



Le Bourgmestre,

Bruno POZZONI.